

# VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL

# STOP !

Alors que Macron avait annoncé faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles la « Grande cause de son quinquennat », SUD éducation constate qu'aucune mesure n'a été mise en place ni pour prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail ni pour accompagner les victimes. Chaque jour, en France, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, médicales, physiques ou sexuelles. Tous les deux jours, une femme est assassinée par son conjoint ou ex-conjoint : déjà 149 féminicides depuis le 1er janvier 2019 (en augmentation par rapport à 2018 où l'on avait recensé 121 féminicides à la même date).



## Stop aux violences sexuelles et sexistes sur nos lieux de travail

Dans l'Éducation nationale, les violences sexistes sont communes, courantes et impunies. Si 1 femme sur 5 affirme avoir vécu des situations de violences au travail, seulement 5% porte plainte pour les dénoncer. Elles comprennent insultes, discriminations, harcèlement, menaces, chantage, mais aussi les agressions physiques et sexuelles. Les femmes les plus exposées au harcèlement sont celles qui subissent des discriminations liées à leur origine et à leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle. Dans le cadre du travail, ouvrières et salariées précaires

et dans une moindre mesure les professions intermédiaires subissent une pression sexuelle plus intense que celle des autres catégories sociales. La circulaire du 9 mars 2018, qui prévoit la protection des victimes de violences sexistes et/ou sexuelles, n'est pas appliquée : les collègues qui ont dénoncé les violences subies n'ont bénéficié ni de protection ni d'accompagnement convenables. Pourtant l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des agent-e-s sur leurs lieux de travail !

éducation  
**SUD**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, SUD éducation appelle à participer massivement à toutes les initiatives à l'occasion des journées de luttes du 21 au 25 novembre.**



## Assez d'inégalités salariales

De plus, les travailleuses de l'Éducation nationale subissent aussi le sexisme de l'institution dans l'évolution de leur carrière. 12 % des femmes sont à temps partiel, contre 3 % des hommes, avec des conséquences sur la rémunération et sur l'avancement. Dans les postes les plus précaires et moins payés, comme celui d'AESH, 90 % sont occupés par des femmes. Plus les élèves sont jeunes plus la profession est féminisée : en 2006, 80 % des enseignant-e-s du primaire sont des femmes alors qu'elles ne sont que 35% dans les universités. Chez les agents-e-s, la répartition du travail est sexuée : aux hommes les postes de techniciens et de chefs cuisine, aux femmes les tâches dites polyvalentes (nettoyage ou service des repas).



## Ras-le-bol de l'éducation aux inégalités

Le système scolaire perpétue les violences de genre et contribue à les fabriquer auprès des élèves. Quel exemple la hiérarchie donne-t-elle aux élèves en ne protégeant pas les personnels victimes de violence et en octroyant l'impunité aux agresseurs sexuels ? Quel modèle social l'institution propose-t-elle aux élèves en n'agissant pas pour abolir le système patriarcal et la division sexuée du travail ?

L'éducation proposée aux élèves véhicule l'invisibilisation et l'infériorisation des femmes et les enferme dans des rôles binaires en fonction des genres stéréotypés filles/garçons qui entravent leur émancipation. D'ailleurs, les femmes, absentes ou très minoritaires dans les programmes scolaires et manuels scolaires ne sont pas érigées en modèles disparaissant de tout récit historique. Et pourtant, elles existent et ont existé!

## A l'école : une éducation nécessaire aux sexualités

Rappelons qu'à l'école, si les garçons sont plus exposés à la violence (insultes, bagarres...), les filles, subissent plus d'agressions sexuelles et sexistes (baisers imposés, jeux où on doit toucher leurs fesses dans la cour de récré, et surtout cyber-harcèlement). Afin que cessent les violences, l'école doit éduquer permettre une construction aux sexualités, dans une perspective non hétéro-centrée, en insistant sur l'éducation au consentement.

